



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Assemblée Générale du 8 février 2026

Rapport moral

Chiffres au 31 août 2025 :

- 89 clubs = + 1 club (+3 et -2)
- 8985 licences = +1051 (+ 13,2 % après +19,3 % l'an dernier) (31/08/2024 : 7934 licences)
- 3585 licences A = +239 (+7,14 après +15,3% l'an dernier)
- 5400 licences B = +812 (+ 17,7 % après +22,4% l'an dernier)
- part des licences : 56798,50€ (2024 : 51 193€)

Mmes et Mrs les Présidentes et Présidents de clubs,

Cette Assemblée Générale 2025 est la première de la mandature qui a vu l'élection d'un nouveau Comité directeur lors de notre dernière AG.

Lors de la création de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes en 2016, nous avions 4300 licenciés ; au 31 août dernier nous en avons presque 9000. Ce doublement des effectifs montre l'ampleur du chemin parcouru, et c'est grâce au travail de terrain des clubs, des comités, et de tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour, sans relâche pour les échecs.

Si notre ligue a bénéficié comme l'ensemble de la FFE de l'engouement pour le jeu d'échecs, elle a également su mettre en avant et développer ses propres atouts.

Nous sommes passé en moins de 10 ans du statut de 4^e voire 5^e ligue de France en nombre de licenciés à une solide 2^e place loin devant les autres grandes ligues.

Pour la saison 2024-2025, le nombre total de clubs augmente très légèrement, et la saison sportive qui s'est achevée le 31 août a vu le nombre de licences augmenter de 1051, soit +13,2 % après les +19 % de la saison précédente. C'est, pour la 4^e année consécutive, un taux d'augmentation de prise de licences très largement supérieur à la moyenne de la FFE (+7,4%), et qui place la ligue Auvergne-Rhône-Alpes au 1^{er} rang des ligues en terme d'augmentation du nombre de licences.

Les chiffres de cette 1^{ère} moitié de saison semblent tout aussi prometteurs.

Notre progression dans pratiquement toutes les catégories de licences et dans presque toutes les zones géographiques montre la pertinence et l'utilité des politiques de développement initiées par la fédération et par la ligue, notamment dans le domaine des jeunes et des scolaires.

Le surcroît de 1051 licences cette année comparé à la saison précédente a généré un supplément de recettes de 5 605€ , et le compte de résultat est positif pour 3673,86 €

Rappelons également que 50 % des recettes de licences versées par la FFE à la ligue sont reversées aux comités départementaux.

Je tiens à souligner les excellents résultats des jeunes de la ligue en championnat de France jeunes avec notamment les titres en U10F, U14 et U16 et un ou plusieurs jeunes dans les premières places dans presque tous les tournois.

Cette année a vu la création d'une nouvelle compétition en interclubs, le critérium ligue Auvergne Rhône Alpes qui, s'il demandera quelques adaptation pour la saison prochaine, a permis à de nombreux joueurs de faire leurs début en compétition par équipe.

Cette année a vu, aussi, le développement des compétitions féminines, grâce à la ténacité de notre responsable de la mixité.

Je souhaite remercier la Région Rhône Alpes qui nous aide en subventionnant nos actions notamment en faveurs des jeunes et des féminines ainsi que les nouveaux clubs.

Je tiens également également à saluer et remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont aidés et qui m'ont soutenus quotidiennement dans ma tâche, membres du bureau, membres du comité directeur, responsables de compétitions, et tous les bénévoles qui un jour ou l'autre se sont impliqués pour la réussite d'une compétition ou d'un évènement. Merci à toutes et à tous.

La présidente,
Françoise Ringot

